

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mars 2021

---

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Adopté

## SOUS-AMENDEMENT

N ° 5482

présenté par

Mme Valérie Petit et M. Herth

à l'amendement n° 5332 de Mme de Lavergne

-----

### ARTICLE 61

À l'alinéa 3, après le mot :

« serre »,

insérer les mots :

« , davantage protectrice de la biodiversité ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement vise à prendre en compte la dimension biodiversité dans la stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat. Aussi, il permet d'inclure la protection de la biodiversité afin de répondre à cet enjeu.